



REX DE CORNOUAILLES

Le rex de Cornouailles est un chat recouvert d'une toison bouclée, douce et ondulée caractéristique, d'une ossature fine et haut sur pattes. C'est un chat bien équilibré physiquement et mentalement. Il a un dos arqué, une cage thoracique profonde et une courbe ventrale prononcée, le « tuck-up ». Il se distingue par son apparence élancée et gracieuse. Possédant une tête particulière, son corps est élégant, mais ses muscles sont fermes, donc lors de la manipulation, il est étonnamment lourd.

I - CORPS/CONFORMATION (25)

(14) CORPS – De taille petite à moyenne. Ossature fine, bien musclé et ferme. Tous les contours sont légèrement courbés et sans apparence tubulaire. En raison de la musculature généralement forte et bien développée, toutes les zones fortement musclées semblent quelque peu lourdes par rapport au reste du corps. La cage thoracique est pleine et profonde. Dos arqué naturellement, une arche est évidente lorsque le chat est debout. La ligne inférieure du corps suit cette courbe ascendante, montrant le « tuck-up ».

(3) COU – Long et mince.

(5) JAMBES ET PIEDS – Sauf pour les hanches plus musclées, les jambes sont très longues, délicates et minces. Se tient haut sur ses jambes. Vu de dos, les pattes arrière ne montrent aucune évidence d'être évasées. Pattes délicates et de forme légèrement ovale.

(3) QUEUE – Long et mince, fuselant vers la fin et extrêmement flexible. Une légère courbe naturelle des dernières vertèbres n'est pas une faute.

II - TÊTE (25)

(5) FORME DE LA TÊTE – En forme d'œuf, ovale et relativement petite par rapport au reste du corps; la longueur est près de 1/3 plus grande que la largeur.

(5) VUE DE FACE – La tête semble être une réunion lisse (au « break » des moustaches) de deux cercles. Museau bien défini avec un « break » des moustaches défini. Les moustaches et les sourcils sont bouclés. Tous les contours sont légèrement courbés.

(5) PROFIL – Le front arrondi, le nez romain, le pont nasal haut et proéminent donnent l'impression que le profil de la tête se compose de deux arcs convexes qui se rencontrent au « break » du nez. Le « break » du nez est doux et léger mais distinctif. Menton fort, bien développé formant une ligne droite avec le bout du nez donnant de la profondeur et de la 'force' en apparence plutôt qu'une apparence de retrait.

(5) OREILLES – Grandes, larges à la base, effilées aux extrémités arrondies, plus grandes que larges, placées haut sur la tête et dressées (comme si écoutait), avec les bords extérieurs presque parallèles et en continuant une ligne droite de chaque joue. Les oreilles peuvent être nues.

(5) YEUX – Distance de la largeur d'un œil entier. De taille moyenne à grande, de forme ovale et possédant une légère inclinaison vers le haut. La couleur des yeux est claire et brillante, toutes les couleurs sont permises.

III - ROBE/LONGUEUR (40)

(20) Extrêmement doux, soyeux et complètement exempt de poils durs et grossiers. Court et dense, mais uniformément réparti sans zones minces ou clairsemées. Le fait de se trouver collé sur le corps ou une fourrure éparse sur le corps n'est pas souhaitable.

(20) Une vague « marcel » distinctive, serrée et uniforme. La taille et la profondeur de la vague peuvent varier d'un chat à l'autre. Les vagues doivent s'étendre du haut de la tête, à travers le dos, les côtés, les cuisses et continuer jusqu'à l'extrémité de la queue. Une mince couche ou des taches nues sur la queue sont permises.

IV - COULEUR (5)

Toute couleur de robe, ou combinaison de couleurs ou de patrons est autorisée. Les chats de couleur uni avec des médaillons, des taches, des boutons, des points de l'aine ou des orteils blancs sont permis (aucune pénalité n'est appliquée). La COULEUR DES YEUX est claire et brillante, n'importe quelle couleur permise.

V - ÉQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE (5)

Ossature fine et musclée. Excellente condition physique.

PÉNALITÉS

Faible tonus ou émaciation
Tête de type orientale
Tête de type britannique
Perte de touffes de poils (permis pour les chatons)
Vagues incomplètes (permis pour les chatons)
Yeux ronds
Petites oreilles
Jambes courtes
Fourrure lâche
Pattes arrière qui ne sont pas droite
Front plat

DÉDUCTION

1-5
1-10
1-10
1-5
1-10
1-3
1-5
1-5
1-5
1-4
1-3

REFUS DE TOUT TITRE

Présence de poils durs et grossiers
Perte de poil excessive
Absence anormale de vague dans la fourrure
Tête ou corps de type britannique
Tête de type oriental ou corps tubulaire
Tout autre critère de refus, tel que décrit dans la Préface générale

COULEURS RECONNUES

Toutes couleurs et patrons. Pour obtenir la liste complète, vous référer à la Liste des couleurs et patrons.

• • •

ORIGINE DE LA RACE : Mutation

EXIGENCES D'ENREGISTREMENT : Aucune fondation permise

EXIGENCES D'EXPOSITION : Aucune fondation permise

ANCÊTRES PERMIS : Rex de Cornouailles

ACCOUPEMENT PERMIS : Rex de Cornouailles

ENTRÉE EN VIGUEUR : LE 31-08-2015